

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

l'organisation provisoire de la Municipalité dès le 1^{er} août 2022

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La démission de Monsieur le municipal Jean-Daniel Carrard entraîne une vacance à la tête du dicastère Sports – Tourisme – Bâtiments. Aussi, dès le 1^{er} août 2022 et jusqu'à l'entrée en fonction de la personne qui lui succédera à la Municipalité, la Municipalité s'est réparti les suppléances comme suit :

- Madame Brenda Tuosto reprend ad interim la conduite du Service des bâtiments et augmente temporairement son taux d'activité à 90% ;
- Monsieur Christian Weiler reprend ad interim la conduite du Service des sports et de l'activité physique ;
- Monsieur Pierre Dessemontet reprend ad interim la conduite des filières Tourisme et Jumelages.

S'agissant de la suppléance de M. Carrard dans les diverses délégations et commissions, les membres de la Municipalité se sont répartis celles-ci ad interim.

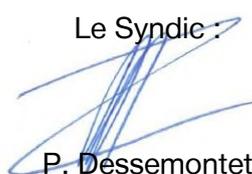
Au terme du processus électoral, la Municipalité se réunira pour procéder à une nouvelle attribution des services.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



P. Dessemontet



Le Secrétaire :



F. Zürcher